

Passage du prix du journal à 1 €

Augmentation du prix du journal

Au 1^{er} février 2017, le quotidien passera à 1 € à l'exception du vendredi, jour de diffusion du TV Mag (1,25 €). Le DOF passant quant à lui à 1,10 €.

Toujours une baisse de publicité

A fin décembre, la publicité enregistre une baisse du chiffre d'affaires de 6% par rapport au réalisé 2015. La direction explique cette baisse, entre autres, par le déploiement de la nouvelle organisation de la régie sous forme de BU (Business Unit).

Arrivée de la régie publicitaire Additi

Le garage actuel sera fermé au 31 mars. En lieu et place, un bâtiment pouvant accueillir 350 salariés de la régie publicitaire verra le jour. Les activités du garage seront sous-traitées et soumises à des appels d'offres. Les élus attirent l'attention de la direction sur le reclassement de deux mécaniciens.

Nouveau système éditorial dans le Calvados (test 14)

La formation Swing (éditeur pour le numérique et le journal) aura lieu du 20 janvier au 3 février pour les journalistes et les secrétaires d'agence. La formation Prime (mise en pages) aura lieu du 20 février au 10 mars pour les secrétaires d'édition.

Les bilans de la fiabilité de l'outil et du test d'organisation seront effectués fin mars, ce qui permettra de valider l'achat du nouvel outil éditorial Eidos et de le déployer.

Service informatique numérique

Le service actuel est composé de 14 salariés. Pour la direction, la formation n'est pas la seule réponse pour augmenter les compétences. Elle a donc décidé d'embaucher six informaticiens spécialisés dans les dernières techniques web, afin d'accélérer les projets et pour diffuser de la compétence et de l'expérience aux équipes actuelles en place.

Santé au travail

L'arrivée du nouveau médecin du travail, le Dr Serge Day, est fixée au 21 février. Dans un premier temps il aura les mêmes prérogatives que son prédécesseur : visite et suivi des salariés du siège et quelques filiales d'Ouest-France basées à Rennes. La direction, pour le second semestre, demandera l'extension de l'agrément pour les rédactions extérieures et la SIGL. Il faudra l'accord de la Direccte. Cela permettra d'avoir une vision globale des 1 800 salariés. Il sera secondé par les deux infirmières du siège. Concernant le nouveau rythme des visites médicales - imposé par la loi El Khomri (2 ans pour les suivis médicaux renforcés ou 5 ans pour les autres) - les élus CGT ont demandé que Ouest-France soit mieux-disant que la loi. Pour les élus, le coefficient des infirmières devra être revu à la hausse.

	mois de décembre 2016			cumul à fin décembre 2016			cumul 12 derniers mois à fin décembre 2016		
	exemplaires	écart	évolution	exemplaires	écart	évolution	exemplaires	écart	évolution
Quotidien	674016	-24079	-3.45%	680582	-22786	-3.24 %	680582	-22786	-3.24 %
Numérique	15137	4352	+40 35%	13234	4102	+44,93%	13234	4102	+44,93%
DOF	mois de décembre 2016			cumul à fin décembre 2016			cumul 12 derniers mois à fin décembre 2016		
	exemplaires	écart	évolution	exemplaires	écart	évolution	exemplaires	écart	évolution
	353787	-731	-0.21%	346345	-8663	-2,44 %	346345	-8663	-2,44 %
Numérique	15050	4254	+39,40%	12994	3973	+44,05%	12994	3973	+44,05%

Vos élus au CE : Mme Anne-Marie FOUQUE, MM. Marcel CANTIN, Pascal CAZUGUEL, Jean-Michel QUILFEN, Christian ROUAULT, Olivier HEURTAULT et Franck GUILLOT.